

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

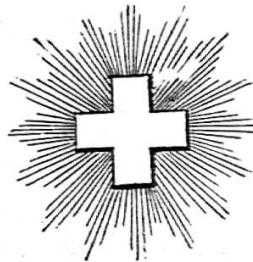
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 43.



LAUSANNE

26 octobre 1907.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les constructions scolaires en Suisse.* — *Les instituteurs et la nouvelle loi militaire.* — *Lettre de Paris.* — *Chronique scolaire.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Charité (poésie).* — *Conte d'automne : Le drapeau.* — *Sciences naturelles : Le fourmi-lion.* — *Elocution et rédaction : Mon aiguille.* — *Dictées.* — *Comptabilité : Fermente de porte d'entrée à deux vantaux.*

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES EN SUISSE¹

Sous ce titre, M. l'architecte Henry Baudin, à Genève, vient de publier un magistral ouvrage de 570 pages, d'une ornementation riche et sûre, d'une illustration tout à fait remarquable et vraiment hors pair.

M. Baudin ne s'est pas borné à écrire, en architecte, un livre aride dans lequel auraient dominé des documents graphiques, mais il a fait aussi œuvre d'historien et de philosophe dans toute une première partie de son travail (*Considérations générales*). Là, il étudie les conditions de milieux, de régimes sociaux, politiques et religieux provoquant la création et l'évolution des législations scolaires ; autrement dit, l'auteur jette un coup d'œil « sur la structure et l'anatomie de l'instruction et de l'éducation, à travers les siècles, afin d'en comprendre les détails et les manifestations ». Il n'entre pas d'ailleurs dans les questions de doctrine, de programmes, d'examens et de méthodes et s'en tient aux considérations générales d'ordre matériel, physique et moral, d'un intérêt immédiat pour le sujet traité.

Mais c'est surtout dans la seconde partie de son bel ouvrage (*Monographie de l'école moderne*) et dans la troisième (*Types*

¹ *Les constructions scolaires en Suisse.* Ecoles enfantines, primaires, secondaires, salles de gymnastique, mobilier, hygiène, décoration, etc., etc., par Henry Baudin, architecte, avec 32 planches hors-texte et 612 figures. Ouvrage honoré d'une souscription du Département fédéral de l'Intérieur. Editions d'art et d'architecture, 6, rue St-Ours, Genève. Prix 32 francs.

d'écoles modernes) que l'auteur est réellement « chez lui ». Classes diverses, escaliers, dégagements, cuisines, réfectoires, douches scolaires, W.-C., lavabos et vestiaires, préaux, salles de gymnastiques, mobilier et matériel scolaires, orientation, éclairage, ventilation, plans, façades, coupes, etc., etc., rien n'échappe à la sollicitude éclairée de M. Baudin.

Une quatrième partie renferme les *annexes* destinées à faciliter les recherches de tous genres.

Il est de toute impossibilité de parler de ce que renferme ce monumental travail, unique, croyons-nous, dans les pays de langue française et dont nous recommandons vivement l'acquisition à toutes nos autorités communales et scolaires.

Qu'il nous suffise d'en détacher une infime partie, celles relatives aux écoles de plein air ou dites « de la forêt », telles que les ont déjà ouvertes les villes de Charlottenbourg, de Mulhouse, de Lausanne, de Zurich et de Lyon (Ecole du Vernay, à proximité de Lyon même).

S'inspirant de Ruskin, l'Angleterre a suivi le mouvement en créant dans le comté de Norfolk le célèbre Ruskin-School-Home.

On sait ce que sont ces écoles nouvelles, œuvre de préservation contre les maladies de l'enfance, la tuberculose en particulier et dont la formule définitive semble avoir été donnée par le Dr Grancher : double ration d'air et de nourriture, demi-ration de travail.

F. G.

LES INSTITUTEURS ET LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

De différents côtés nous recevons des demandes de renseignements au sujet de l'article 15 de la nouvelle organisation militaire : *La Confédération rembourse aux cantons les trois quarts des frais résultant du remplacement des instituteurs publics appelés comme sous-officiers ou officiers à des cours d'instruction.* La question peut se poser, en effet, de savoir si une partie de la dépense sera supportée par les instituteurs ou, *ce que beaucoup paraissent craindre davantage encore, par les communes.*

De la rédaction même de l'article 15, il découle que ce sont les cantons qui supporteront *la totalité* des frais de remplacement dont les trois quarts seront remboursés ensuite par la Confédération.

C'est bien d'ailleurs de cette façon que M. Camille Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud et président du Conseil national, a interprété ce texte dans le brillant exposé de la nouvelle organisation militaire qu'il fit, à

Lausanne, le dimanche 13 octobre, aux délégués vaudois de l'Association radicale-démocratique.

L'orateur et la grande majorité des délégués se sont montrés franchement favorables au service militaire des instituteurs. Voici, d'après *La Revue*, la partie du discours, signalé plus haut, relative à la question qui nous occupe :

M. Decoppet estime excellent l'article qui supprime la dispense de servir accordée actuellement à une foule de fonctionnaires et d'employés et qui la restreint à ceux dont l'activité civile est nécessaire en temps de guerre. Avec la nouvelle loi, nos instituteurs feront du service militaire comme les autres citoyens. L'orateur dit que ce sera un bien à la fois pour l'armée, qui y gagnera souvent d'excellents cadres, pour l'instituteur, mis en contact plus étroit avec ses concitoyens, et pour l'école. Les instituteurs n'en seront que plus aptes à enseigner l'instruction civique et à former le caractère des enfants. Quant aux frais de remplacement des instituteurs pendant le service, ils incomberont pour les trois quarts à la Confédération *et pour le dernier quart au canton*.

JULIEN MAGNIN.

LETTRE DE PARIS

Près de cinq mois se sont écoulés depuis la publication de ma dernière lettre. Comme cette longue abstention pourrait sembler une négligence ou un oubli de ma tâche, je tiens à dire qu'elle a été la conséquence de préoccupations douloureuses et de fatigues exceptionnelles, comme il nous en échoit à tous quand il plait au sort de nous tourmenter et de nous frapper dans nos plus chères affections.

Le sujet qui s'impose à moi, en ce moment où je reprends ma plume de correspondant, est le cinquième *Congrès des Associations amicales d'instituteurs* qui s'est tenu à Clermont-Ferrand, en Auvergne, les 8, 9, 10 et 11 du mois d'août et qui a délibéré sur les questions suivantes : 1^o Pensions de retraite des instituteurs; 2^o Réforme des conseils de l'enseignement primaire; 3^o Organisation pédagogique des écoles.

Des séances de ce congrès, je ne vous adresserai point un compte-rendu détaillé : d'abord je n'y assistai pas; ensuite cela ne serait à la mesure ni de votre intérêt, ni de la place qui est assignée ici à mes chroniques. Ce que je veux seulement faire, c'est demander aux résolutions adoptées par les congressistes ce qu'elles peuvent fournir d'indications générales sur l'état d'esprit actuel de nos instituteurs.

Pensions de retraite. — Nos maîtres d'école sont-ils trop avides? mis en goût par les améliorations que la République a successivement apportées à leur sort, réclament-ils des avantages nouveaux disproportionnés à leurs besoins et à leurs services? Le reproche qu'on leur a tant de fois jeté à la face est-il fondé? Il ne me semble pas, du

moins dans l'occurrence. Les vœux émis par eux font voir un souci très légitime :

1^o De rendre moins illusoires le désir et l'espoir que nourrit tout instituteur de « jouir de sa retraite », c'est-à-dire d'en jouir pendant une période de vie assez longue et dans des conditions satisfaisantes de vigueur et de santé. A quoi correspond ce vœu fondamental : « Droit absolu à pension entière après vingt-cinq ans de services et à pension proportionnelle après quinze ans, *sans condition d'âge*. »

(Présentement le droit à la retraite n'est acquis qu'à l'âge de cinquante-cinq ans, et encore est-il subordonné au bon ou plutôt au mauvais vouloir de l'administration, qui, depuis quelques années, prétend pouvoir légalement en retarder l'exercice selon l'état des finances et ne se prive pas de le faire. Résultat : bon nombre de maîtres suffisamment fatigués à cinquante-cinq ans sont contraints de peiner jusqu'à soixante ; complètement usés quand on leur octroie leur pension, ils n'en profitent guère plus de deux ou trois ans, quand encore ils ne meurent pas avant d'en avoir touché le premier quartier.)

2^o D'assurer au moins le pain quotidien à la veuve et aux orphelins mineurs d'un fonctionnaire qui a obtenu ou était en droit d'obtenir une pension. D'où ce second vœu principal : « Droit absolu du conjoint ou des orphelins mineurs à la moitié de la pension due au fonctionnaire décédé », accompagné de plusieurs autres établissant des minima et réglant des cas particuliers dans un même esprit de justice et d'humanité.

(Actuellement la veuve d'un fonctionnaire de l'enseignement n'a droit qu'au tiers de la pension gagnée par son mari, et il faut que celui-ci ait eu au jour de sa mort au moins vingt-cinq ans de services. Les orphelins n'ont aucun droit.)

A noter encore, — ceci comme une marque curieuse du progrès des idées radicales socialistes parmi les instituteurs, — que le Congrès a voté le remplacement du taux unique de la retenue (5 p. %) par ces taux multiples proportionnels au chiffre du traitement, autrement dit l'introduction dans cette matière du principe de l'impôt progressif. Ainsi la retenue serait de 4 p. % sur les traitements ne dépassant pas 2000 ; de 5 p. % sur les traitements compris entre 2000 et 4000 fr., et de 6 p. % sur ceux qui dépassent 4000 fr.

Réforme des conseils de l'enseignement primaire. - C'était la question brûlante, étant données les polémiques violentes suscitées naguère par l'attitude du Conseil départemental de la Seine dans l'affaire Nègre.

(Cette affaire était encore en cours quand j'en entretins les lecteurs de l'*Educateur*. Voici la nomenclature des faits qu'elle a comportés ensuite : Vote de la majorité du Conseil contre la proposition de révocation ; arrêté de révocation pris quand même par le préfet ; démission collective des instituteurs syndicalistes membres du C. D. en manière de protestation ; discussions contradictoires dans la presse sur la légalité de l'arrêté préfectoral ; interpellation adressée au ministre de l'Instruction publique et grand débat parlementaire sur le

même sujet; vote de la Chambre en faveur de la thèse gouvernementale; réélection des membres démissionnaires du C. D.)

Je crois qu'il y a peu de fonctionnaires dans l'enseignement primaire, même parmi les modérés, qui ne souhaitent une réforme des conseils départementaux et du Conseil supérieur dans le sens démocratique: représentation plus nombreuse du personnel enseignant et de toutes les catégories de ce personnel; extension des attributions des Conseils en matière administrative, disciplinaire et pédagogique. Mais sur l'étendue même que devrait avoir cette réforme, les avis sont très partagés, et naturellement les syndicalistes sont au point le plus extrême: ne rêvent-ils pas de l'autonomie du corps enseignant gouverné par ses propres mandataires? Un état dans l'Etat!

Deux tendances se sont nettement dessinées dans les discussions et les votes du Congrès.

Une minorité importante s'est prononcée pour une réforme mesurée, prudente et libérale, donnant satisfaction aux vœux du personnel qui paraissent compatibles avec les droits nécessaires du gouvernement et les règles d'une bonne administration. La majorité s'est portée du côté des *leaders* syndicalistes et a voté les nombreux articles et sous-articles d'un projet très complet et très hardi, par lequel l'organisation présente serait, on peut le dire, profondément bouleversée.

Sans entrer dans les détails voici les revendications les plus caractéristiques de cette majorité un peu trop éprise d'absolu. Elles me sont fournies par un compte-rendu de l'*Ecole Nouvelle*, qui, du reste, les juge excessives:

« Tous les inspecteurs primaires, membres du Conseil Départemental;

Les délégués des instituteurs et des institutrices en nombre égal à celui des autres membres du Conseil;

Tableau annuel d'avancement et classement des postes de chaque département, selon les avantages qu'ils offrent à leurs titulaires;

Admission au stage, titularisation, promotions, récompenses, nominations et déplacements, admission à la retraite, tout cela confié au C. D. après étude préalable par une commission du Conseil comprenant les représentants de l'administration, les instituteurs délégués et les présidents des associations professionnelles;

Peines disciplinaires prononcées *sur l'avis conforme* du C. D., appel devant le Conseil supérieur;

Vingt-quatre primaires, soit le tiers de ses membres, au sein de cette dernière assemblée;

Les Conseils consultés par l'administration sur les réformes à apporter à l'enseignement primaire. »

(La fin prochainement.)

H. MOSSIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

** **Presse scolaire.** — Le *Manuel général*, édité par la maison Hachette, fête en novembre prochain le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. On sait qu'il a eu pour directeurs successivement Matter, Lorrain, Barrau, Defodon et enfin F. Buisson.

** Le canton de *Schwyz* a célébré, pendant les dernières vacances, le *cinquanteenaire de la fondation de son école normale*. Pendant ce demi-siècle, 691 jeunes gens ont obtenu le brevet primaire. 450 parmi eux ont pris part à la modeste cérémonie organisée pour commémorer l'important événement.

La *loi scolaire du canton de Glaris*, qui date de 1873, prévoit l'engagement de maitresses seulement pour les classes d'ouvrages, mais ne leur confie pas d'enseignement à l'école primaire. Le mois passé encore, le Conseil d'Etat a refusé d'admettre une institutrice. La loi est actuellement soumise à une revision ; il est à espérer qu'elle accordera aux institutrices les mêmes droits qu'elles possèdent dans d'autres cantons.

A Glaris est mort, le 25 septembre, M. *Jean-Henri Heer*, inspecteur des écoles. Homme d'une grande culture, ami fidèle et dévoué du corps enseignant, il a joué un des principaux rôles dans les affaires scolaires de son canton et de la Suisse. De 1881 à 1894, il faisait partie du Comité central de la Société des instituteurs suisses ; à plusieurs reprises, il en fut le président.

Les autorités du canton d'*Argovie* s'occupent de la création d'un technicium. Une commission, présidée par le chef du département de l'instruction publique, a été nommée pour étudier la question. Y.

** **Grève scolaire.** — L'architecte chargé de construire, à *Geiskminude*, ville de la Baltique, un vaste établissement scolaire, l'a surmonté d'une girouette façonnée de telle manière qu'elle représente un maître d'école donnant le fouet à un élève récalcitrant.

Les maîtres sont indignés, estimant que cette girouette implique de leur part une barbare méthode d'enseignement ; les écoliers sont humiliés, ne voulant pas qu'on les croie incapables d'apprendre sans coups de fouet. D'où la grève simultanée des uns et des autres, en attendant que le conseil de l'instruction publique ordonne à l'architecte de déménager la malencontreuse girouette.

CORRESPONDANCE

Bole, octobre 1907.

Depuis plusieurs années, le corps enseignant neuchâtelois voit miroiter à ses yeux la question de l'augmentation des traitements. A l'heure qu'il est, le Grand Conseil est nanti de la question par une pétition que lui a remise le comité central de la Pédagogique. Attendrons-nous encore longtemps avant de voir nos vœux exaucés ? Il est bien à souhaiter que non. Depuis que le peuple a refusé le code scolaire à une très grosse majorité, il semble que les liens se sont distendus entre le souverain et les fonctionnaires de l'école. La même confiance n'existe plus. Un certain relâchement se fait remarquer. Nous n'en voulons pour preuve que les mesures qu'ont dû prendre certaines commissions scolaires ou bien encore

les derniers résultats des examens de recrues. Un état fâcheux de malaise semble planer dans l'atmosphère scolaire primaire.

Autrefois, quand on parlait d'élévation des traitements, on nous disait : « Tenez-vous tranquilles, ayez patience, on aura bientôt la subvention fédérale ». Aujourd'hui que la subvention fédérale est là, on nous renvoie en nous disant : « Les finances sont obérées, courrons au plus pressé ». De là, indisposition de part et d'autre. Nécessité pour les instituteurs, pères de famille, de se procurer d'autres ressources pour faire face aux dépenses du ménage.

Il semble que la mauvaise humeur de l'autorité législative veut nous châtier parce qu'il fut un temps où des jeunes, plus impétueux qu'avisés, se sont laissés aller à des intempéances de langage et de plume en discutant de leurs intérêts matériels. La généralité ne peut pas porter les fautes des individus. Pourquoi tiendrait-on rigueur plus longtemps aux maîtres et maîtresses de l'école populaire ? Des budgets élaborés par des personnes compétentes ont surabondamment prouvé qu'il est impossible de tourner aujourd'hui avec la paie de l'Etat. Espérons que les Chambres fédérales ne seront pas sourdes au vœu émis à Genève et à Schaffhouse.

En attendant, nous, les fonctionnaires de l'école, ne nous laissons pas abattre dans notre travail. Nous sommes responsables devant le peuple de la tâche que nous avons assumée. Si les difficultés augmentent pour nous, si la vie renchérit, gardons nos positions devant le public. Efforçons-nous de conserver la considération populaire. Réagissons énergiquement contre le moindre laisser-aller. Cherchons dans une cohésion plus efficace, par des résultats plus frappants, à mériter encore bien plus les sympathies des parents premièrement et des autorités ensuite.

Que notre société pédagogique se mette à la brèche pour encourager les refroidis, pour stimuler les indifférents et soutenir les défaillants. Maintenons chez les uns et les autres la confiance en l'avenir et persuadons-nous tous que le travail est toujours récompensé.

Je sens encore mon ambition vibrer en me rappelant les belles paroles que M. Lachenal a prononcées au premier banquet du congrès dans son toast à la patrie. Dans une envolée superbe d'éloquence, digne de ce grand tribun de nos assemblées populaires, il s'écriait : « Instituteurs de mon pays, vous êtes les artisans de la pensée de notre jeunesse scolaire. Vous êtes les premiers qui laissez une impression dans le cœur et l'intelligence des enfants du peuple suisse. Cette empreinte durera autant que leur vie. Elle sera bienfaisante si vous vous inspirez des sublimes dévouements qui ont animé ceux qui ont su s'élever au niveau des petits ; elle sera néfaste si vous oubliez que la démocratie compte sur vous. Votre instruction est la plus belle, la plus utile partie de notre richesse nationale. Développez sans cesse ce capital et distribuez-le sans compter à ceux qui viennent tous les jours s'asseoir sur les bancs scolaires pour vous écouter. Vous contribuerez ainsi, pour votre grande part, à augmenter la valeur morale de notre libre Helvétie. »

Avec des sentiments comme ceux-là, on peut marcher sur le chemin du progrès et les ronces du chemin ne laissent pas des traces durables dans l'épiderme.

A la Pédagogique de rester ce qu'elle a toujours été et sera toujours davantage : Un foyer autour duquel viennent se réchauffer tous ceux qui ont choisi la noble mission de donner le meilleur d'eux-mêmes aux enfants que les parents remettent aux bons soins de l'école publique.

G. FAVRE.

BIBLIOGRAPHIE

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé, par André Corbaz, instituteur à Genève. — Edition Atar, Corraterie 12. — Prix 1 fr. 50.

Ce recueil renferme 1070 exercices et problèmes destinés aux élèves des écoles primaires. — Il est divisé en trois parties principales correspondant aux trois dernières années d'études, suivies d'un appendice à l'usage des écoles secondaires rurales, des écoles primaires supérieures et des écoles complémentaires.

Disons, dès l'abord, que l'auteur semble avoir pris pour devise : « Peu, mais bien ». Dans ces trois premières parties, il se borne, en effet, à ce qu'il est indispensable à chacun de connaître.

Ce qui, à nos yeux, constitue la valeur de ce matériel, c'est non seulement le grand nombre et le choix judicieux et variés des exercices, mais surtout la méthode suivie et sur laquelle nous voulons nous arrêter.

En praticien et en bon pédagogue, l'auteur a voulu que l'étude de la géométrie soit à la fois intuitive, démonstrative et expérimentale ; il a voulu que pendant la leçon, l'élève soit continuellement actif. A cet effet, il a adopté, dans ces exercices, l'ordre suivant :

- a) Le travail constructif ;
- b) Les exercices graphiques ;
- c) Les problèmes numériques ;
- d) Les problèmes de construction.

Par le travail constructif, l'élève est appelé à mesurer, à comparer, à construire lui-même des surfaces et des volumes. Ce faisant, il prend immédiatement intérêt à la leçon et il acquiert facilement des notions exactes de forme, de lignes, d'angles, etc.

Au moyen des exercices graphiques, il s'accoutume au maniement de la règle et de l'équerre, développant ainsi son œil et sa main.

Les exercices numériques l'habitueront au calcul rapide des surfaces, des volumes et de toutes les questions y relatives.

Enfin, les problèmes de construction le mettront en présence, sinon de l'objet lui-même, tout au moins devant sa reproduction graphique (coupe, développement ou perspective) ; il devra alors déterminer les rapports des diverses parties ou rechercher telle dimension inconnue. Ces derniers exercices développeront chez l'enfant les facultés d'observation et de raisonnement.

Pour ceux qui estimeraient que dans les trois premières parties de son travail l'auteur ne pousse pas assez loin l'étude des volumes, ils trouveront dans l'appendice indiqué de nombreux exercices sur les volumes tronqués, le cubage du bois en grume, le jaugeage des tonneaux, le volume d'un corps irrégulier, etc.

Un grand nombre de problèmes de récapitulation ou d'examen font suite à chaque année d'étude, et près de 200 figures très bien faites, mises en regard du texte, aident beaucoup à l'intelligence de ces divers exercices.

L'ouvrage se termine par un tableau du poids spécifique de quelques corps : solides, liquides et gaz.

En parcourant ce manuel, nous sommes arrivés à la conviction que, loin de faire double emploi avec ceux en usage actuellement, il est appelé à rendre d'excellents services aux maîtres et aux élèves, si l'on veut bien s'en tenir à la méthode préconisée par l'auteur.

A. D.

PARTIE PRATIQUE

Charité.

Le vent aux sifflantes rafales
Nous fait frissonner près du feu ;
L'on croit ouïr par intervalles
Les notes tristes d'un adieu.

Et l'eau ruisselant sur les vitres
Fait entendre un lugubre bruit,
Pareil à celui des élytres
D'un monstrueux oiseau de nuit.

L'on songe alors au pauvre hère
Seul, sans abri, sur le chemin,
Morne, accablé par sa misère
Et qui n'ose tendre la main.

Ouvrez toute grande la porte,
Faites entrer le pauvre errant ;
Soulagez-le de telle sorte
Qu'il s'en aille tout souriant.

Le vent aux sifflantes rafales
Nous fait frissonner près du feu ;
L'on croit ouïr par intervalles
Les notes tristes d'un adieu.

C. ALLAZ-ALLAZ.

CONTE D'AUTOMNE

Le drapeau.

I. — La ferme de Beaumanoir est plongée dans l'ombre ; une brume épaisse l'enveloppe. C'est octobre et déjà les journées sont courtes et les nuits obscures et fraîches. A l'intérieur de la grande cuisine, brillamment illuminée par un feu de brindilles sèches, maîtres et serviteurs sont assis pour souper à la table de famille. Le fermier, beau paysan d'une quarantaine d'années, a juché près de lui sur une chaise haute son fils, son Pierre, blond garçonnet de six ans. L'enfant, gravement, mange sa soupe comme un homme. La mère sourit au père et à l'enfant, qui résument toute sa tendresse. Les domestiques et les servantes, heureux du labeur terminé, devisent doucement entre eux.

Soudain, Azor, le gros chien noir, resté au dehors, bondit hors de sa niche et aboie bruyamment en tirant sur sa chaîne. Un pas lourd et traînant se fait entendre dans l'avenue de peupliers qui conduit à Beaumanoir. La fermière inquiète ouvre la porte de la cuisine et s'avance sur le seuil de la maison, cherchant à reconnaître dans l'obscurité la silhouette indécise qui se devine au loin. Un homme, un vieillard lamentable et fatigué, apparaît bientôt en pleine lumière, se dresse à l'entrée de la cuisine et prononce d'une voix brisée ces mots : « La charité, s'il vous plaît ! Je n'ai pas mangé depuis ce matin ; je suis glacé par le brouillard ; mes pieds sont meurtris par les pierres du chemin. Accordez-moi, par pitié, un morceau de pain pour ce soir et une place dans l'étable pour y passer la nuit ! »

Le pain, oui certes, la fermière le donnera de bon cœur. A Beaumanoir, on n'a jamais renvoyé un pauvre avec les mains vides. Le vieillard aura une large tranche de pain et une assiette de soupe chaude pour le réconforter. Quant au gîte... la fermière se retourne vers l'intérieur de la cuisine et consulte son mari des yeux. Celui-ci, resté à la table avec Pierre, hésite et reste muet. On n'aime guère héberger les rôdeurs à la ferme. Il y a tant de dangers à redouter avec eux. On se raconte souvent entre paysans d'anciennes histoires de vols ou d'incendies,

œuvres des mains ingrates de vagabonds imprudemment recueillis dans les fermes isolées.

Au seuil de la porte entr'ouverte, le malheureux frisonne. Il jette tour à tour un regard terrifié vers la route enténébrée qu'il vient de parcourir et un coup d'œil d'envie vers la cuisine chaude, oasis longtemps rêvée, où il aimerait à reposer ses jambes lasses, à réchauffer ses mains glacées. L'odeur de la soupe fumante lui fait encore mieux sentir la faim qui torture ses entrailles. Oh ! s'arrêter là, ce soir seulement et reprendre demain la course errante à travers le monde !

L'enfant du fermier avait écouté en silence la prière du mendiant. Il regarda son père anxieux, sa mère hésitante et s'écria bravement en levant vers eux ses beaux yeux de chérubin : « Papa, maman ! ne laisons point le pauvre homme dehors ! »

Le malheureux pousse un soupir de soulagement et entre dans la cuisine. Hâtivement, la fermière lui fait une place au bout de la table et pose devant lui une assiette de soupe ; l'affamé peut assouvir sa faim. Au fond de l'étable close, auprès des grands bœufs endormis, le fermier lui prépare un lit de paille auquel il ajoute une couverture. Bientôt le chemineau s'endort, écrasé d'une lourde fatigue.

II. — A l'aurore suivante, la ferme s'éveilla bruyamment comme de coutume. Les vachers entrèrent dans l'étable, bouclèrent les clochettes au cou des vaches et le troupeau se répandit dans les près d'alentour sous la garde du berger. Du fond de son lit, Pierre entendit le joyeux carillon. Bien vite il s'habilla, but sa tasse de lait et s'échappa des mains de sa mère qui s'attardait auprès de lui à de menus détails de toilette. L'enfant prit son fouet et courut rejoindre le berger. Il galopa comme un jeune chevreau tout autour des belles vaches, caressa celles-ci de sa petite main brune, et lassé de ce jeu, rentra auprès de sa mère. « Je veux, lui dit-il, jouer maintenant au soldat ! »

La semaine précédente les grandes manœuvres d'automne s'étaient déroulées autour de Beaumanoir. Pierre avait vu évoluer les bataillons sous ses yeux étonnés. La musique militaire, les fusils, le drapeau claquant au vent l'avaient grisé d'enthousiasme. Il en rêvait la nuit, et chaque jour depuis, il faisait à lui tout seul des marches et contre-marches compliquées, armé d'un sabre de bois fabriqué par son père.

Ce matin-là, le sabre ne lui suffisait plus. « Maman, disait d'une voix suppliante et quelque peu impérieuse l'adorable petit despote, maman, donne-moi un drapeau ! » Et maman, quoique bien affairée, quitta un instant son travail pour s'en aller fouiller la grande armoire. Elle découvrit tout au fond un immense foulard rouge, que l'enfant reçut avec des cris de joie. Pierre se mit ensuite à la recherche de son père. Celui-ci, en un tour de main, confectionna, à l'aide d'un bâton, du foulard et de deux clous un drapeau que monsieur Pierrot trouva superbe. L'enfant, ravi, le reçut en trépignant de joie et s'en alla l'exhiber au-dehors. Il voulut tout d'abord le montrer à son grand ami le berger.

A ce moment, le chemineau recueilli la veille à la ferme franchissait le seuil de la maison hospitalière pour s'en aller reprendre sa course sans trêve. Lesté d'un bon déjeuner, le bissac alourdi par d'appétissantes provisions, il s'engagea avec courage sur la route du village. Il jeta sur le verger de la ferme un vague

regard et s'arrêta tout d'un coup, terrifié. Pierre promenait fièrement son drapeau, sans se douter du danger qui le menaçait. Une vache affolée par la loque écarlate se ruait sur l'innocent petit être. Rapide comme l'éclair, et retrouvant pour un instant les forces et la vivacité de sa jeunesse, le vagabond s'élança pour conjurer la catastrophe. L'enfant épouvanté roula sur le sol emporté dans un tourbillon. Il vit tomber auprès de lui le vieillard sanglant, percé par les cornes meurtrières. Le fermier, la fermière, les valets accoururent. Il y eut un instant d'émotion suprême. Pierre, un peu pâle seulement, souriait dans les bras de sa mère. Le mendiant agonisait, une écume rougeâtre à la bouche.

III. — Il mourut le soir même, étendu sur le grand lit du fermier. Pour l'enfant dont la voix douce l'avait fait recueillir à la ferme, il avait donné sa vie, payant ainsi royalement sa dette. Le maître de Beaumanoir lui fit faire d'imposantes funérailles, auxquelles accoururent tous les paysans d'alentour.

Vous pour qui la vie est dure, pauvres, vagabonds, malheureux de toutes sortes, allez à Beaumanoir. Vous y serez reçus à bras ouverts et pour vous la table sera mise, en souvenir de celui qui repose là-bas, sous les grands cyprès du cimetière.

Assens, octobre 1907.

C. ALLAZ-ALLAZ.

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

Le fourmi-lion.

Voici maintenant quelques renseignements sur un personnage qui sait, à merveille, pratiquer l'art de massacrer ses semblables. Je veux parler du fourmi-lion.

Petit, court, le ventre gros et gris de poussière, la tête enfoncée, pour ainsi dire dans les épaules et armée de deux dents pointues et tranchantes, le fourmi-lion est terrible. Il loge dans le sable brûlant, dans une espèce d'enfonnoir qu'il s'est creusé lui-même. Malgré le volume de son ventre, il pourrait marcher avec ses six pattes. Ne croyez pas qu'il s'en serve. Le brigand aime mieux attirer ses victimes que de courir après elles. Il les attend, caché au fond de son repaire.

Malheur au passant naïf ou téméraire qui s'approche trop près du bord! Le sol aussitôt manque sous ses pas, il tombe et s'en va rouler au fond, dans la poussière qui l'aveugle. Là, le fourmi-lion le meurtrit à coups de tête, le perce de ses dents et le suce jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la peau.

Pour connaître la nature, il faut la voir et lui parler chez elle. C'est ce que j'ai toujours fait. Permettez moi, lecteurs, de vous raconter une de mes promenades, dont la fourmi-lion fut le héros.

C'était à Vernon, dans le département de l'Eure, j'avais pour prendre mes ébats, les bois de Bizy et de Vernonet.

Les bois de Vernonet sont très jolis, mais ils sont situés sur une côte à pic et remplie de grosses pierres de taille, semi-calcaire grossier, semi-calcaire lithographique. A l'entrée du bois se trouve une ancienne carrière où l'on exploitait la pierre de taille; c'est une sorte de caverne profonde de six mètres et large de cinq, mais se répétant ainsi plus de cinquante fois, c'est-à-dire un tas de petites carrières. Le calcaire dont il s'agit a la propriété de se fendre en feuillets, ce qui facilite beaucoup le travail des carrières et ce qui fait que le plancher en est

droit comme une table : il est recouvert d'une couche de poussière fine de quatre centimètres d'épaisseur où vivent des milliers de larves de fourmi-lions.

Nous y allâmes, mon ami M. Viret et moi ; comme nous étions très fatigués, nous primes une grosse pierre et la jetâmes dans la carrière, la destinant à nous servir de siège. La secousse ébranla tous les entonnoirs des fourmi-lions, mais nous eûmes pour nous asseoir une pierre exempte de poussière et pûmes à l'aise observer les larves.

Nous étions ravis : toutes avec leurs têtes lançaient en dehors de leur entonnoir tout ce que la secousse occasionnée par notre siège avait fait tomber dedans. Les entonnoirs ont de trois à sept centimètres de largeur et ils se touchent tellement que quelques-uns d'entre eux en prennent la forme hexagonale. C'est très curieux de voir tous ces petits grains de terre qui sautent constamment et en si grande quantité que toujoutrs il y en avait en l'air. La partie supérieure de l'entonnoir forme un cimetière circulaire des plus étonnans, tout rempli de fourmis, ou du moins de corselets de fourmis desséchées, mêlées à des tas de petits coléoptères.

Il y avait beaucoup de fourmis vivantes en l'endroit : nous en mîmes plusieurs entre deux ou trois entonnoirs. L'étonnant, c'est qu'on les croirait attirées au fond de ces pièges : à peine ont-elles touché le bord, les pauvrettes ! que tout s'écroulent sous elles, elles sont d'un coup emportées vers le fond et recouvertes par le sable qu'elles entraînent. Un calme se produit dans la fosse, au dessous de laquelle, sans qu'on en sache rien, un meurtre est en train de s'accomplir, suivi d'un repas rapide ; mais au bout de quelque temps on voit du fond de son trou la larve lancer au dehors la terre qui s'était éboulée et reconstituer son entonnoir dans son intégrité.

Excusez ce détail, lecteur : un peu de salive tombée dans quelques-uns de ces entonnoirs, forma avec la poussière une petite boule de boue ; nous n'avons pu nous empêcher de rire en admirant les efforts de ces larves qui frappaient de leur tête tellement vite sur les boules, que ces dernières tournaient sur le côté avec la rapidité d'une toupie lancée à toute vitesse. Après avoir quelque temps observé tous les mouvements de ces bestioles, l'idée vint à l'un de nous de creuser avec son couteau dans l'un de ces trous.

Savez-vous sur quoi repose l'entonnoir de ces assassines ? Sur la pierre ? Que non pas, mais sur un tapis chaud, feutré, composé de cloportes, de mille pattes desséchées, entassés, entre croisés, que les larves assez fortes pour tuer n'ont pu rejeter au dehors. Quel raffinement, quelle merveille aussi ! Nouveau trou, nouvelle larve. A la vue de l'observateur, elle recule ; il la saisit et nous la regardons. Quelle magnifique petite machine !

De quoi a besoin une bête comme celle-là ? D'une pelle, elle en a une, qui est sa tête en même temps. Que faudrait-il encore ? Un poignard pour tuer ses prisonniers ; elle en a deux des plus tranchants, nous l'avons dit déjà, qui se croisent et qui, une fois entrés dans les chairs de la victime, n'en peuvent plus sortir qu'après succion et dépecement. Avec cela un petit sac des mieux conditionnés.

Celui qui la tenait ainsi entre ses doits dit, tout en la regardant gesticuler : « J'avais trouvé beau, ces temps passés, le perfectionnement de l'étui à aiguilles des soldats, où se trouvent réunis en un si petit espace tout ce qu'il faut pour

coudre, y compris le fil ; mais comment comparer cette simplification à celle des larves ! »

En voyant la quantité prodigieuse de fourmis détruites par les larves de fourmilion, nous pensâmes à en envoyer quelques unes à un ami, amateur de fleurs et de fruits, et qui se plaint toujours d'avoir trop de fourmis dans son jardin. En voilà donc une vingtaine dans une boîte. Mais qu'arriva-t-il ? La première mise dans sa boîte alla, marchant à reculons, se blottir à l'un des angles ; se croyant dans un trou, la deuxième recula, elle aussi, pour se blottir dans le même coin, mais la première croyant avoir affaire à quelque cloporte, la transperce de ses deux poignards, et sans oser la manger encore, se tient immobile ; la troisième larve déposée dans la boîte subit de la seconde le traitement que celle-ci venait d'éprouver sans en mourir tout de suite, et la chose se continua ainsi de telle façon qu'au retour, en ouvrant la boîte, on vit un long chapelet de vingt larves embrochées toutes les unes aux autres.

Comment expliquer cette tuerie ! Arrachées à leurs demeures de sable, jetées en une boîte de bois, sans air ni lumière, sans doute elles avaient cédé à la peur — une peur furieuse — plutôt qu'à la faim. Sans le vouloir, nous leur avions fait subir la peine du talion.

Lorsqu'elle est sur le point de se changer en nymphe, la larve du fourmilion se fait une coque presque ronde et blanche, soyeuse en dedans et poudreuse en dehors. L'insecte parfait, long de 25 millimètres en sort au bout de quinze jours. Le ventre est noir, bigarré de jaune, la tête petite, ni bec ni museau, les yeux saillants, quatre ailes transparentes avec des nervures noires. Cette mouche est svelte et élégante ; elle ressemble à la jolie libellule, et si son vol n'est pas rapide, en revanche, elle embaume l'air comme la rose.

Paul NOËL.

(G. M.)

ELOCUTION-RÉDACTION

Degré supérieur.

Mon aiguille.

Mon aiguille, n'aurai-je donc jamais pour toi une parole d'affection et de gratitude ? Me contenterai-je de te réclamer tes services à chaque instant du jour, sans paraître t'en savoir gré ? Te considérerai-je comme ces amis sur lesquels on compte tellement qu'on ne les récompense ni par un sourire satisfait ni par un mot amical ? Et cependant, dis-moi, ma précieuse servante, ma fidèle compagne, mon aide, mon instrument actif et soumis, intelligent et docile, à quel labeur t'es-tu jamais refusée pour moi ? Je regarde ce qui me couvre, ce qui me pare, ce qui décore mon cabinet ; la robe que je porte, la batiste brodée de mon mouchoir, le tabouret où mes pieds reposent, les blancs rideaux de mousseline qui tempèrent le jour du dehors .. Mon aiguille, tu as contribué à tous ces efforts et à toutes ces nécessités ! Tu m'as prêté ton secours pour confectionner le grossier vêtement du pauvre ; tu t'es appliquée au manteau de satin rose dont ma petite fille revêt sa poupée avec tant d'orgueil. Auxiliaire indispensable de la charité, amie de la causerie intime, dis-moi, depuis que mes doigts inhabiles essayèrent de te faire glisser dans le morceau d'étoffe que m'abandonnait ma mère, jusqu'à cette heure où, presque enraïdis, ils ne savent plus te manier avec adresse et diligence, ensemble que n'avons-nous pas fait ! ensemble que n'avons-nous pas écouté et vu,

moi, la tête baissée sur ta marche régulière, palpitive quelquefois, te poussant avec ardeur, avec joie, avec émotion, mais te poussant toujours, et toi devinant peut-être, à l'attouchement de ma main, ce qui m'agitait le cœur !

Discret témoin de tant d'entretiens dont le souvenir m'est demeuré cher, de tant de lectures faites au coin du feu par une voix amie, de tant de conseils demandés et reçus, d'heureux sourires et de larmes qui sont parfois tombées jusque sur ton acier brillant, tu es plus encore, mon aiguille ! Tu es une arme ; oui vraiment, une arme bienfaisante : avec toi l'on combat la misère, avec toi l'on pare à ses tentations ; par toi l'on a du pain pour ses enfants, par toi surtout l'on conjure et l'on chasse les mauvaises pensées. Soutien du pauvre, refuge du riche contre l'oisiveté, ingénieux talisman entre les mains de quiconque cherche à repousser le mal ! ah ! lorsqu'on te tire avec une active persévérence, comme la tête se calme, comme l'esprit devient accessible aux idées saines et bonnes ! As-tu conscience, mon aiguille, de tous les bienfaits que ta présence rappelle ? T'as-tu raconté toutes les misères que tu as secourues, les heures solitaires que tu as remplies, les loisirs que tu as charmés, les aumônes que tu as favorisées, les convoitises, les désirs frivoles bannis sous ton influence ? Ah ! si tu l'apprenais, quels mémoires tu pourrais écrire ! que d'histoires te mettraient en honneur, que d'histoires touchantes, utiles et morales dont tu fus le secret agent !

Mais que peu ou beaucoup te vénèrent, qu'on t'accorde plus ou moins d'estime, humble et grande ouvrière, mon respect pour toi n'en saurait être altéré. Oui, toi qui fais si peu de bruit, si peu d'éclat et tant de bien, reçois mon hommage de femme et d'amie, ma modeste aiguille.

G. A.

Magasin pittoresque.

DICTÉES

Degré supérieur.

Paysage du plateau vaudois.

Les prés s'inclinaient jusqu'au chemin. On devinait, dans la plaine, des bois, des collines à peine dessinées, des villages au flanc d'un coteau, la silhouette élancée d'un clocher dont le coq brillait, une fumée paresseuse... Tout cela était tranquille, délicieusement frais. On travaillait ferme sur les grands prés. On aiguiseait les faux, on abattait les regains en longs andains faits d'une herbe courte, parfois un peu clairsemée, mais fine, savoureuse, parfumée. Les bœufs blancs, les juments à crinière blonde attendaient à l'ombre, derrière la haie touffue, le prochain chargement. Une pie criarde s'envolait d'un peuplier... Tout proche, dans les vergers, les pommiers se revêtaient déjà des premières rougeurs de l'automne. Un ruisseau cascadaient gaiement le long de la route, entre les bouleaux, les saules argentés et les reines des prés... Assis dans un pré fauché, méditatif, un matou s'imprégnait de la poésie des choses.

(Alb. C.)

BENJAMIN VALLOTTON.

Retour des champs.

Le soleil descendait sur l'horizon dans une gloire de tons rouges qui incendiaient le ciel et auréolaient les Alpes lointaines. Les grillons se reprenaient à chanter dans les sillons et, assise sur une pierre moussue, au bord du ruisseau, une grenouille appelait ses compagnes. Une ombre violette s'étendait sur la

plaine. Au pied du clocher, les toits s'endormaient dans la paix du jour finissant... C'était l'heure du retour... Chacun se hissa sur le faîte du char.

La Grise se campa résolument sur les jarrets, ébranla la lourde masse et l'on roula avec douceur sur le pré fauché, on franchit une rigole dans une violente secousse, puis on défila lentement sur le chemin, entre les haies fleuries ; on était caressé au passage par les branches des noyers ou des tilleuls fleurant bon le miel ; des souffles tièdes passaient, et tous se sentaient comme bercés par l'intimité sereine qui montait de cette belle campagne vaudoise ; enfin, on sursauta un peu : c'étaient les pavés de la cour... On était arrivé... On descendit.

Benjamin Vallotton.

Le départ des hirondelles.

Un après-midi de la fin de septembre, je les vis arriver en grand nombre sur la place. Il faisait beau temps et déjà les vendanges étaient commencées. Un grand soleil baignait les toits humides, et aux deux extrémités de la rue, j'apercevais entre nos logis les coteaux aux pentes drapées de vignes. De toutes les rues adjacentes, des hirondelles débouchaient. Elles tourbillonnaient un moment dans le ciel, puis venaient se poser sur les saillies des fenêtres et les entablements des corniches. Les appuis des balcons et les frises furent bientôt garnis d'un long cordon de petites têtes noires qui dodelinaient doucement avec de légers gazouillements mélodieux. De temps en temps, une hirondelle se détachait de la file et à tire-d'aile parcourait le front de bandière, comme pour examiner si tout était en ordre et si la troupe était au complet. — Non. — Pas encore... A chaque instant, des retardataires arrivaient en hâte ; ils étaient accueillis par les cris animés et impatients du gros de la bande, puis, toujours avec un peu de tumulte, on se serrait pour leur faire place.

Peu à peu, il y eut un grand silence, un silence quasi solennel. Le soleil, plus bas, jetait déjà d'obliques rayons dans la rue et l'ombre des coteaux s'allongeait sur la ville. Tout à coup, d'une seule envolée, la troupe des hirondelles s'éleva en l'air avec un confus frémissement d'ailes agitées. Pendant un moment, le ciel fut obscurci par ce noir bataillon qui planait au-dessus de la place, puis les hirondelles se formant en une longue file tourbillonnante prirent leur vol vers le sud et disparurent dans les vapeurs qui estompaient l'horizon.

Quand mes yeux s'abaissèrent vers le sol, la ville entière me sembla morne et dépeuplée, et je restai longtemps immobile à la fenêtre, pris de ce sentiment d'isolement et de tristesse qui suit les grands départs.

G. A.

A. THEURIET.

(Extrait de *Nos oiseaux*.)

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Fermente de porte d'entrée à 2 vantaux.

M. Favre, à Rolle, vous prie d'établir le montant des dépenses occasionnées par la fourniture de la pose de la « fermente » de la porte d'entrée à 2 vantaux, pour laquelle vous avez déjà établi le devis des panneaux qui la décorent. On a employé :

Fournitures pour la porte :

4 éparres à équerre, pesant 4 kg. chacune, à 36 cent. le kg.

1 seuil fer strié, 4,300 kg. à 41 cent.

1 serrure de porte d'entrée, à 2 tours de clef et loquet (poignée non comprise), à f. 9,70.

1 paire de poignées en laiton, à facettes f. 3,55.

1 targette à ressort, de 60 cm., f. 3,15.

1 targette à ressort, de 32 cm., f. 2,55.

Fournitures pour les deux guichets :

4 fiches de 10 cm., à 32 cent. pièce.

2 boutons en zinc, à 15 cent.

4 tournets en fonte, à 10 cent.

Des vis et d'autres fournitures, pour f. 2,20.

Pose :

13 heures d'ouvrier forgeron, à 90 cent.

23 " " " serrurier, à 62 cent.

72 " " " à 57 cent.

15 " manœuvre, à 46 cent.

Les frais de déplacement se montent à f. 3,25.

SOLUTION

Pièces	P. partiels	Sommes
<i>Fournitures pour la porte :</i>		
4 éparres à équerre, de 4 kg.	36	5 76
1 seuil fer strié, de 4,300 kg.	41	4 76
1 serrure de porte d'entrée	—	9 70
1 paire poignées laiton à facettes	—	3 55
1 targette à ressort, de 60 cm.	—	3 15
1 targette à ressort 32 cm.	—	2 55
<i>Fournitures pour les deux guichets :</i>		
4 fiches de 10 cm.	32	1 28
2 boutons zinc	15	— 30
4 tournets fonte	10	— 40
Vis et autres fournitures	—	2 20
<i>Pose :</i>		
13 heures d'ouvrier forgeron	90	11 70
23 " " " serrurier	62	14 26
72 " " " serrurier	57	41 04
15 " manœuvre serrurier	46	6 90
Frais de déplacement	—	3 25
Montant des dépenses		107 80

W. DORIER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACE AU CONCOURS

Lavey-Moreles. — La place de maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, de Lavey-village, est au concours.

Fonctions légales.

Traitements : 800 fr. par an, plus logement.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au 30 octobre à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Instituteurs : MM. Gaillard, Ami, à Morges ; Delessert, Edouard, à Allaman ; Duflon, Ernest, à Epesses ; Lavenex, David, à Lausanne ; Belet, Henri, à Ville-neuve ; Lugeon, Charles, à Maracon ; Jaton, Aloïs, au Petit-Mont sur Lausanne ; Guignard, Emile, à Chernes-Montreux.

Institutrices : Mmes Bertholet, Mélanie, à Morges ; Menthonnex, Suzanne, à Begnins ; Blanc, Jeanne, à Corseaux ; Walter, Louise à Champagne ; Widmer, Constance, à Lavey ; Meunet, Anna, à Villeneuve.

Mmes Visinand, Marguerite ; Hauser, Mina ; Verdan, Marguerite, maîtresses d'école enfantine, à Lausanne.

COQUELUCHE Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ter. à M. LESCENE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6 ; **argent**, fr. 15 ; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

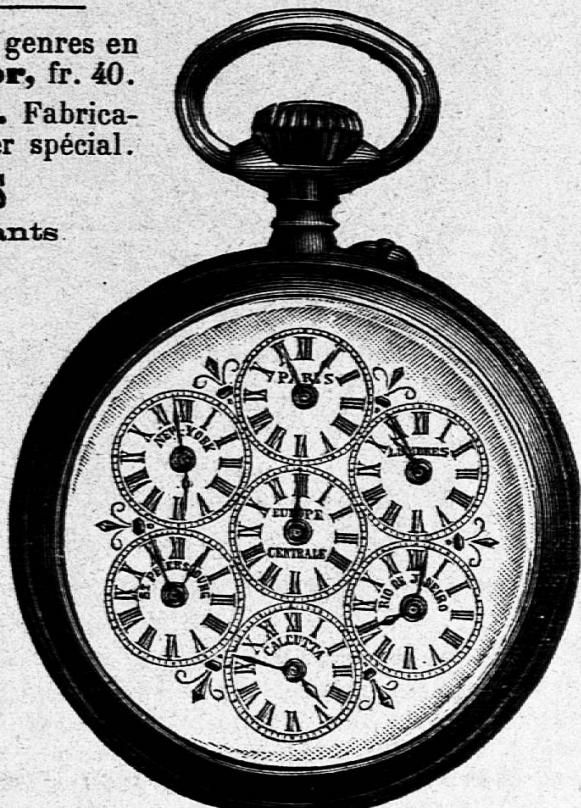
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10 % au corps enseignant.



Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

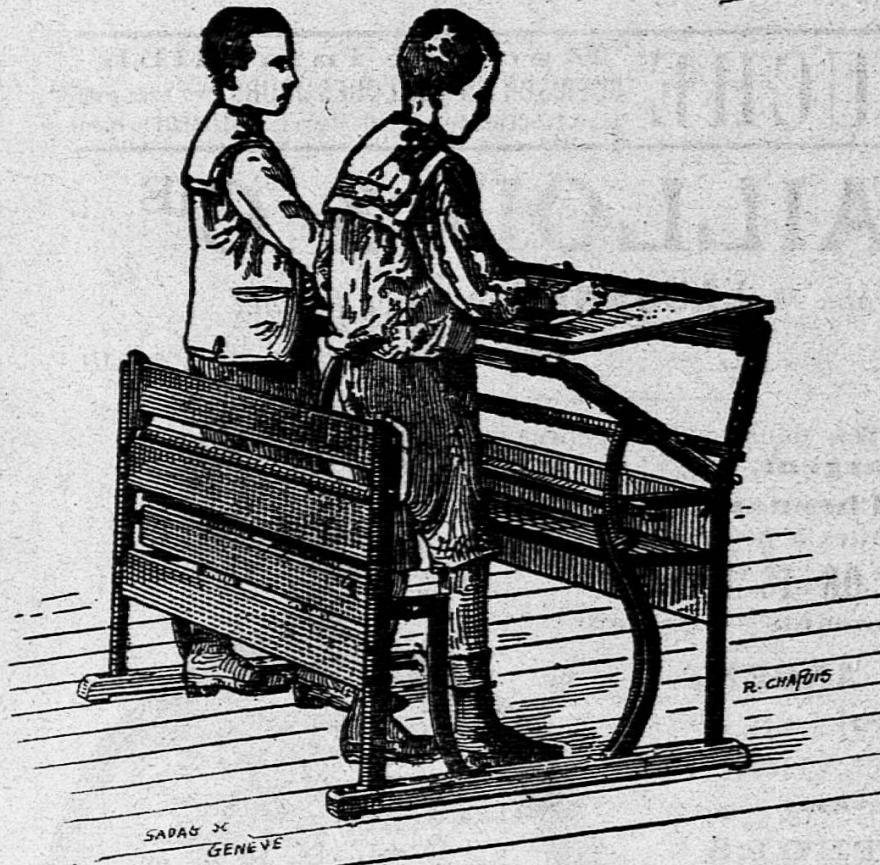
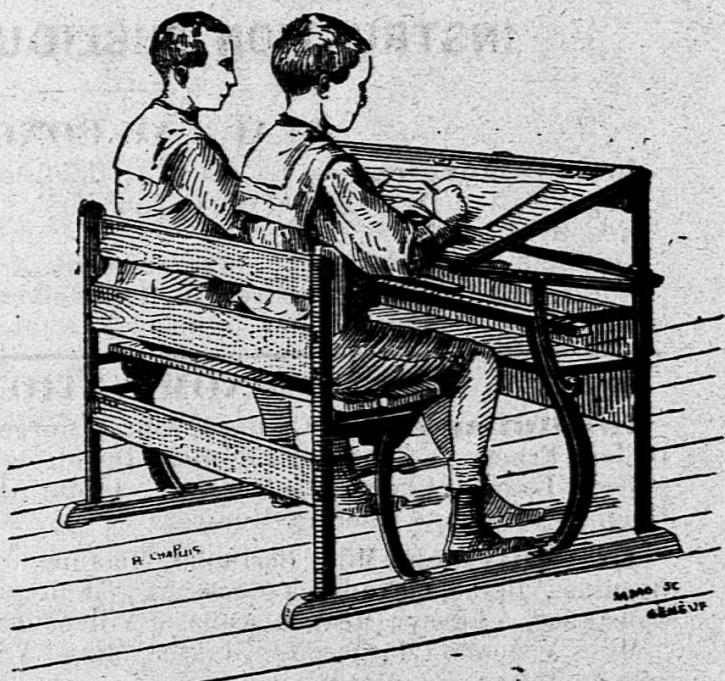
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

*Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900*

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

*Attestations et prospectus
à disposition.*



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES MACHINES A COUDRE

 **SINGER**

sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



**Expositions
universelles**



St - Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. BLANC.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f.....	1.50	<i>GENEVAY, E.</i> — Sami et le Grefier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f. 1.50
<i>BILLOD-MOREL, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h. — Fameux Poisson ! comédie en 1 acte. — 7 h.....	1.— 1.—	<i>Pierre D'ANTAN.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f..... 1.—
<i>BLANC, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f.....	1.—	— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f..... 1.—
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f.	1.—	— L'héritage du cousin 1.50
<i>BORAIN, J.</i> — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h.....	1.—	— Le remède à Belet 1.25
<i>LAMBERT, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f.	1.20	— Parvenus 1.50
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f..	1.—	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f..... 1.50
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte. — 3 h., 5 f.	1.—	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f. 1.50
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f.	1.25	<i>P.-E. MAYOR.</i> — Les deux moulins, comédie en 3 actes, <i>pour enfants</i> , avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur..... 1.25
<i>ROTH DE MARKUS, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f.... Musique (piano ou orchestre) et décors en location.	1.—	Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité).... —.50
<i>JUNG, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en un acte.....	1.—	— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h..... 1.—
<i>GENEVAY, E.</i> — Un philantrophe malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h.....	1.25	— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f. 1.—
— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f...	1.—	<i>PENARD, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue..... 1.—
		— Le mariage d'Aloïs, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue. 1.25
		<i>RIBAUX, Ad.</i> — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f. 1.—
		— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f..... 1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Dramas. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

IMMENSE CHOIX

CHEZ **FCETISCH FRÈRES (S.A.)**

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — Nos 44.

LAUSANNE — 2 novembre 1907.



L'EDUCATEUR

(- EDUCATEUR ET ECOLE RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirraig.



PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		
MM. Baillard , Lucien, prof.,	Genève.	
Charvoz , Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.	
Grosgeurin , L., prof.	Genève.	
Bosier , W., cons. d'Etat	Genève.	
Martin , Edmond,	Genève.	
Pesson , Ch., inst.,	Céligny	
MM ^{les} Muller , inst.,	Genève.	
Pauchard , A., inst.,	Genève.	
Jura Bernois.		
MM. Gyliam , A., inspecteur,	Corgémont.	
Duvolain , H., direct.,	Delemont.	
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	
Meckli , Th., inst.,	Neuveville.	
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	
Neuchâtel.		
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds	
Vaud.		
MM. Pache , A., inst.,	Moudon.	
Vacat.		
Cloux , J., inst.,	Lausanne.	
Baudat , J., inst.,	Coreelles s/Concise	
Dériaz , J., inst.,	Baulmes.	
Magnin , J., inst.,	Lausanne.	
Magnenat , J., inst.,	Oron.	
Guidoux , E., inst.,	Pailly.	
Guignard , H., inst.,	Veytaux.	
Falilletaz , C., inst.,	Arzier.	
Briod , E., inst.,	Lausanne.	
Visinand , E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.	
Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne	
Tessin.		
M. Nizzola , prof.,	Lugano.	
Suisse allemande.		
M. Fritschi , Fr.,	Neumünster-Zurich.	

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier , W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz , A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotala , F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret , C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

**Avantages spéciaux aux membres de
la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - PAYOT & C^{IE} - Edition

Vient de paraître :

Un roman historique vaudois

SAMUEL CORNUT. *La Trompette de Marengo*. Fr. 3.50.

NOELLE ROGER. *Docteur Germaine*. Roman. Nouvelle édition. Fr. 3.50.

E.-I. MICHELET. *Essai sur l'histoire de Nicolas II*. In-16. Fr. 1.—.

Dr MERMOD. *Hygiène de l'Oreille, de la Gorge et du Nez*. Petit in-16, toile souple. Fr. 1.50.

Premier volume de notre *Petite Bibliothèque d'hygiène*.

Volumes suivants en préparation, par MM. les Drs Marc Dufour, Combe, Bourget, etc.

! Deux chefs d'œuvre offerts à la jeunesse !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Paul et Virginie*. Edition pour la jeunesse. 1 vol. grand in-16, illustré de 5 gravures en couleurs. Fr. 1.25

SWIFT. *Voyages de Gulliver*. Edition pour la jeunesse, bel in-4, demi-toile contenant 22 dessins à la plume et 7 gravures en couleurs. Fr. 3.75



CHANTS RELIGIEUX pour chœurs mixtes et chœurs d'hommes, publiés par la Commission musicale de l'Eglise nationale.

Fascicules de huit pages à 0 fr. 30 (à partir de vingt fascicules à 0 fr. 20).

Six fascicules parus (trois pour chœurs mixtes et trois pour chœurs d'hommes) contenant chacun six chœurs, pour les fêtes chrétiennes et diverses circonstances.

S'adresser à M. BARBLAN, pasteur à Rances.

L'EXAMEN

de mon prix-courant illustré, contenant environ 450 différents genres et que j'expédie gratis et franco à chacun, vous persuadera que nulle part vous n'achetez les

Chaussures

aussi avantageusement et bonnes que chez moi. A prix modéré vous obtenez une chaussure garantie solide, seyant irréprochablement tout à fait selon vos exigences.

Ci bas un extrait de mon prix courant :

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40/48	Fr. 7.80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées	» 40/48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, garnis	» 40/48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, garnis	» 36/42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	» 36/42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26/29	» 4.30

H. Brühlmann-Huggenberger, Winterthur

Nos ménagères

sont maintenant convaincues des réels avantages qu'elles trouvent à acheter le **café** du "Mercure", avec lequel nulle autre maison ne peut rivaliser pour le prix et la qualité. La marchandise s'écoulant rapidement, elle doit nécessairement être toujours de première fraîcheur. **5 % d'escompte.** Prière de demander notre prix-courant.

Le "MERCURE", est la plus grande

maison spéciale pour la vente du **café**, du **thé**, du **chocolat**, du cacao, des biscuits, des bonbons, de la vanille, etc.

— Plus de 80 succursales en Suisse —

Expédition au dehors. — Prix-courants gratis.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 **Remise** 
10 % au corps enseignant.

